

# CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Un projet  
pour  
tous les  
Vincennois



Projet © AJC / Perspective © morph

**ICI,**  
la ville investit  
pour préparer l'avenir

“ L'adaptation technique et la rénovation du centre Georges-Pompidou est une opportunité rare de faire de cet équipement un bâtiment durable, intégré dans son environnement, et bien-sûr complètement opérationnel : un bel espace de vie, ouvert sur la ville, au service du rayonnement de Vincennes mais aussi et surtout de tous ses habitants”

Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes  
conseillère régionale d'Île-de-France



## 2021

### • Mars

Lancement du concours d'architecture, voté à l'unanimité par le Conseil municipal.

#### Objectif :

Offrir aux Vincennois et aux artistes **une salle de spectacle modernisée**, permettant une programmation culturelle diverse, **rénover le gymnase** notamment pour s'affranchir de la limitation d'accès aux espaces en sous-sol, et **créer un nouveau lieu trait d'union** pour proposer des fonctions complémentaires.

### • Printemps/été

Consultation des associations utilisatrices, concertation avec les Vincennois sur les usages.

## 2022 :

Présentations publiques du projet retenu, proposé par le cabinet AJC (atelier Joulin-Chochon). Engagement du dialogue constructif avec les architectes pour adapter le projet aux attentes et remarques exprimées par les Vincennois.

## 2023 :

Finalisation du projet architectural, dépôt du permis de démolir et de construire. Premières interventions préparatoires sur la salle de spectacle.

## 2024 :

Démarrage des travaux de curage. En fin d'année, début de l'opération de déconstruction/construction.

**Durée prévisionnelle des travaux : 30 mois**  
**Métropole du Grand Paris, financeur à hauteur de 1 000 000 €**



# UN PEU D'HISTOIRE

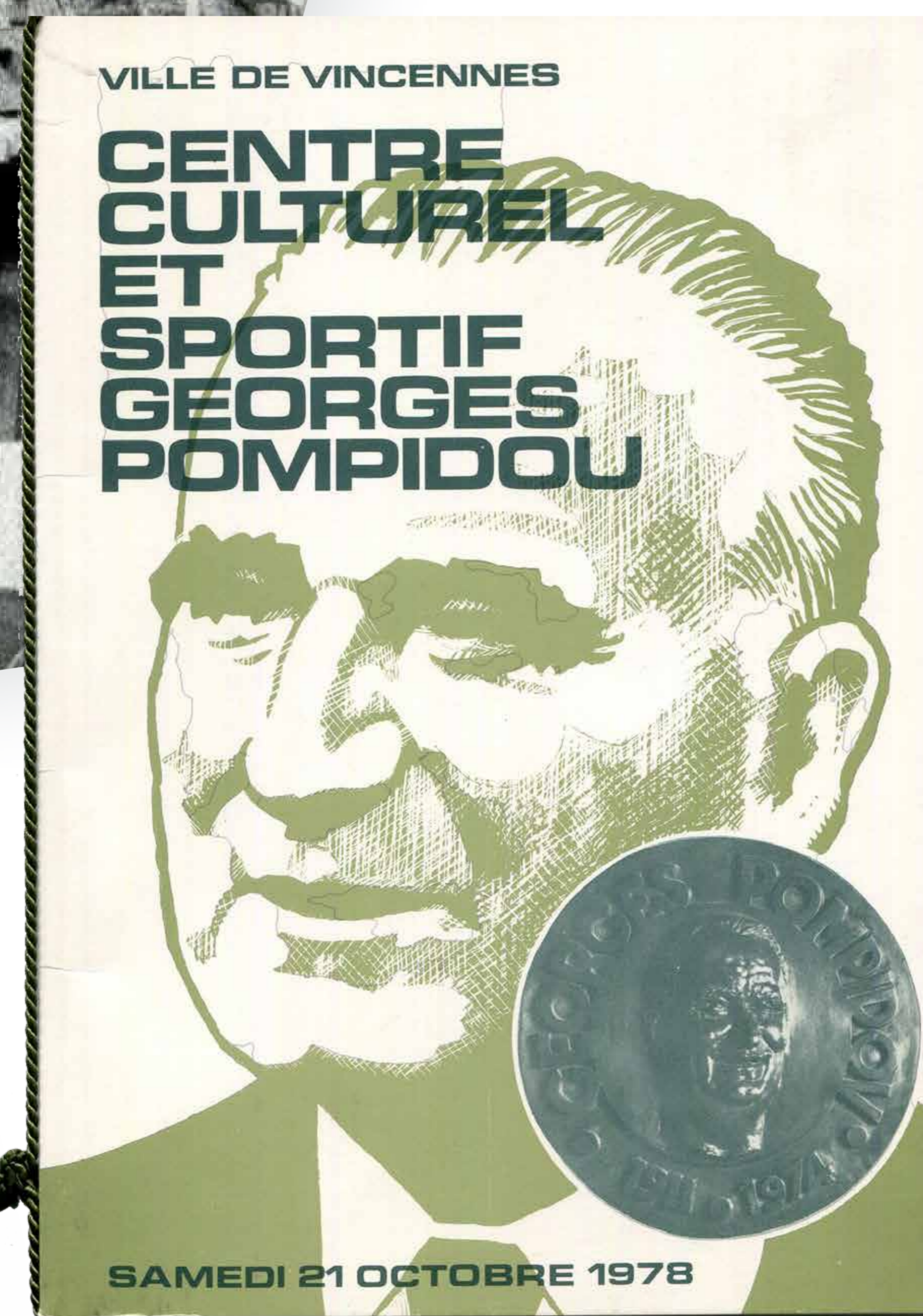
Le centre Georges-Pompidou a vu le jour dans le cadre d'une vaste opération de réhabilitation du quartier, l'opération « K ». C'est en 1973 que le plan d'aménagement de la ZAC a prévu à cet emplacement la création d'un centre culturel et sportif.

Il a été **inauguré le 21 octobre 1978**. À la fin des années 1990, une modification était apportée à l'aspect extérieur, avec la fermeture et le réaménagement de son hall.

Mais en **45 ans au service des Vincennois**, le lieu accuse une certaine fatigue : problèmes d'étanchéité, incompatibilité avec les normes actuelles de sécurité et d'accessibilité, structure de la scène limitant la variété des spectacles accueillis...



VILLE DE VINCENNES  
**CENTRE CULTUREL ET SPORTIF  
"GEORGES POMPIDOU"**  
Gymnase aux normes internationales  
Salles d'entraînement  
Salle de spectacle  
Commerces  
Permis de construire n° 48 512 et suite du 10 Juin 1975  
DURÉE APPROXIMATIVE DES TRAVAUX : 20 MOIS  
travaux réalisés avec le concours financier de la  
**CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS**



Une rénovation qui  
concerne l'ensemble  
des habitants, toutes  
générations confondues

**+ de 10 000 spectateurs** chaque année dans la salle de spectacle

**+ de 2 500 adhérents** d'associations sportives chaque semaine.

**2 500 élèves** des écoles qui fréquentent chaque année ce lieu

# UN JARDIN APAISÉ EN PLEIN CENTRE-VILLE



Un espace vert de 2 500 m<sup>2</sup>

viendra remplacer la dalle en béton que les années 70 nous avaient laissée en héritage.  
Ce jardin public sera fermé la nuit pour préserver la tranquillité des riverains.



Qu'il s'agisse des espaces verts, où l'on a d'office placé 60 cm de terre minimum ou des façades, le projet a été placé dans l'optique du paysage, de la création d'un cœur végétal au centre de la ville"

François Chochon et David Joulin, architectes

Projet © AJC / Perspective © morph



# LE SPORT AU CŒUR DE LA VILLE



**Un grand gymnase multisports  
de 1 300 m<sup>2</sup>**

**Le projet de restructuration en mettant le bâtiment aux normes de sécurité incendie et accessibilité, permet d'en conserver les atouts sportifs et de l'ouvrir à nouveau au plus grand nombre :**

le grand gymnase multisports de 1 300 m<sup>2</sup>, avec ses tribunes de 700 places, la double salle sportive de 800m<sup>2</sup>, dédiée à la pratique de l'escrime, du tennis de table ou de la gymnastique resteront au cœur de l'ensemble.

Projet © AJC / Perspective © morph

**Un plateau sportif fonctionnel** grâce à la réfection de la charpente et une attention particulière sur la gestion de l'éclairage, ainsi qu'une acoustique qualitative

**Cinq grands vestiaires,** dotés de blocs sanitaires adaptés

**Une salle de sport connectée** permettant d'accueillir des événements grand public

# UN ÉCRIN POUR LA CULTURE



## L'idée ?

Faire de la future scène du centre Georges-Pompidou un écrin à même d'accueillir une offre diversifiée de spectacles de qualité.

Côté culture, le futur centre Pompidou bénéficiera, pour répondre aux attentes de ses milliers de spectateurs annuels et **enrichir sa programmation de spectacles** de tous types, d'une grande **salle de spectacle modernisée**, située en rez-de-chaussée, avec un mot d'ordre : **l'adaptabilité.**

Projet © AJC / Perspective © morph

**Une tribune télescopique permettant d'accueillir 564 places** gradin déployé ; et 306 places assises + 750 places debout en parterre dans sa configuration maximale.

**Des équipements techniques de pointe**, notamment sur le volet acoustique, un plateau scénique de belle dimension, des loges, une salle polyvalente et de répétition

# UN LIEU TRAIT D'UNION

Issu de la concertation  
menée en 2021

auprès des Vincennois,  
un lieu trait d'union  
entre le sport et la  
culture viendra  
compléter le centre  
renové de fonctions  
nouvelles

## Bar bistronomique

**Espaces partagés pour venir télétravailler** ou organiser des réunions en petits comités, voir une exposition, suivre des formations, expérimenter un fablab, s'essayer à l'eSport...

# UN BÂTIMENT SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE SON ENVIRONNEMENT !

Un volume découpé pour plus  
de lumière et de légèreté,



Projet © AJC / Perspective © morph

des vis-à-vis végétalisés  
pour un lieu à la fois  
vivant et calme.

- **Les arbres environnants majoritairement préservés**

avec le plus grand soin, comme l'exige le PLUi. Le projet ne prévoyant pas de modifier les fondations existantes, les racines des arbres ne seront pas agressées pendant la phase travaux. Seuls quelques pins situés au nord de la parcelle ne pourront être conservés en raison de la mise en conformité au titre de la réglementation incendie pour le positionnement des sorties de secours du centre sportif enterré en 2<sup>e</sup> sous-sol.

- **Biodiversité** : Un mur arborescent entoure une partie de la cage de scène, pour un double usage : acoustique (parois minérales avec intégration de végétation) et accueil/abris favorables à la biodiversité. Viendront y nicher des oiseaux divers autant que des insectes.

- **Une toiture en épandage** : dans les étages supérieurs, la façade est en recul maximum par rapport aux immeubles riverains, avec une distance de 25 m vis-à-vis des façades voisines au plus haut du bâtiment. Au niveau des vitrages, plusieurs systèmes permettront de briser la vue. Le nouvel ensemble reste deux fois moins haut que les immeubles environnants.
- **Des choix techniques respectueux du voisinage.** La cage de scène est limitée à 15,5 m de hauteur ; les locaux techniques ne sont pas situés au niveau de la toiture pour éviter les nuisances sonores.
- **Des choix de matériaux plus vertueux.** Large recours au béton bas-carbone pour l'ossature du nouvel équipement. Travail sur l'isolation et la performance des matériaux.
- **Un système de géothermie sur sondes** pour couvrir une partie des besoins énergétiques du bâtiment.